

Orly, 20 septembre 2012.

Les employeurs de la plateforme aéroportuaire de Paris-Orly encouragent une mobilité durable pour leurs salariés et leurs visiteurs.

Aéroports de Paris, Air France, La Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects de Paris-Orly et La Plateforme Industrielle du Courrier de Paris-Wissous (Groupe La Poste) ont signé, le 20 septembre, la charte d'engagement officialisant la démarche d'un Plan de Déplacement Inter-Entreprises PDIE sur la plateforme de Paris-Orly, dénommé PRO'MOBILITE ORLY.

Par cette démarche, les principaux employeurs accompagnés par l'ADOR (Association pour le Développement économique du pôle Orly-Rungis) officialisent la création d'un groupe de partenaires qui représentent à ce jour, près de 60% de 27 000 salariés de la plateforme aéroportuaire de Paris-Orly. Les membres de PRO'MOBILITE ORLY décident d'unir leurs efforts dans un plan d'actions commun pour leurs collaborateurs, clients et fournisseurs, qui permettra d'améliorer l'accessibilité et la mobilité à ce territoire, de minimiser le recours à l'usage de l'automobile et de diversifier les solutions de mobilité.

Ce PDIE s'articule autour des cinq axes suivants :

- Développer une réflexion collective et une mutualisation des moyens en faveur d'une mobilité responsable,
- Engager un dialogue constructif avec les différentes parties prenantes du territoire pour élaborer des solutions de déplacements innovantes,
- Développer un usage raisonné de l'automobile notamment en encourageant de nouveaux modes d'utilisations (covoiturage, auto partage,...),
- Renforcer l'attractivité des transports collectifs,
- Développer des alternatives pour minimiser les déplacements accessoires (Visioconférences, Audioconférences,...).

Cette démarche s'inscrit dans la stratégie portée par l'ADEME pour le compte de l'Etat et celle de la Région Île de France.

A propos de PRO'MOBILITE ORLY :

La charte PRO'MOBILITE ORLY signée le 20 septembre 2012, regroupe les employeurs de la Plateforme de Paris-Orly désireux de faciliter la mobilité de leurs collaborateurs et l'Association pour le Développement économique du pôle Orly-Rungis (ADOR).

Ce groupe d'entreprises représentant près de 60% de 27 000 salariés de la plateforme aéroportuaire de Paris-Orly.

Il est actuellement constitué de 4 entreprises ou administrations : Aéroports de Paris, Air France, La Direction Régionale des Douanes et Droits Indirects de Paris-Orly et La Plateforme Industrielle du Courrier de Paris-Wissous (Groupe La Poste).

L'ADOR anime et accompagne cette démarche, forte de l'expérience de son propre PDIE, mis en place en 2005 pour les 69000 salariés du 1^{er} pôle d'emploi du sud Île-de-France.

Contact presse : Olivier QUETARD 01 45 12 72 01 o.quetard-ador@sogaris.fr